L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 13 JANVIER 1886. 59me Année

Dufour, Dounet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI, 13 JANVIER 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'Exposition de la Nouvelle-Orléans--Les excursions.

Nous lisons, dans les notes que nous fait parvenir la Direction de l'Exposition de la Nouvelle-Orléans, qu'elle est entrée en négociations avec les différentes compagnies de chemins de fer des Etats-Unis, afin d'organiser des excursions, à prix réduits, de toutes les parties de l'Union. L'idée est, peut-être, un peu tardive, elle n'en est pas moins excellente. Comme dit le proverbe: "il n'est jamais trop tard pour bien faire," et s'il est une entreprise dont nous devions désirer ardemment le succès, c'est bien celle-là.

Les promoteurs de l'Exposition de l'an dernier ne visaient qu'un but: le développement des relations commerciales de la Nouvelle-Orléans, soit avec le reste de l'Union, soit avec les contrées riveraines du Golfe du Mexique et celles de l'Amérique du Sud. Qu'ils l'aient atteint, sinon complètement, au moins en partie, cela est incontestable, et nous pourrions citer plus d'une preuve éloquente de ce que nous avançons. Mais là n'est pas le véritable succès obtenu: il est d'un caractère tout autre que celui que nous poursuivons. Nous voulions créer et développer nos relations commerciales avec les pays méridionaux; nous avons surtout resserré nos relations sociales et amicales avec ceux du Nord. Nous avons fait plus de bonne politique—chose à la, quelle nous ne songions que vaguement, que de trafic—ce à quoi nous visions très nettement et presqu'uniquement.

Il en est, du reste, très souvent ainsi dans les entreprises humaines; on court après un objet, on en atteint un autre; on n'a qu'un intérêt matériel en vue, c'est un intérêt moral qui est le plus satisfait. Ce sont des trafiquants qui ont couvert le globe de chemins de fer, et de fils télégraphiques; ils ont, sans le vouloir, sans s'en douter, doté le monde des plus merveilleux instruments d'union, de concorde, de rapprochement des peuples, qui n'aient jamais été inventés.

On ne sait pas l'immense bien que nous a fait, en 1884-85, la vente de centaines de mille habitants du Nord et de l'Ouest, qui ont affluê, à la Nouvelle-Orléans, pendant les trois ou quatre mois d'activité réelle qu'a eus notre Exposition. On ne nous connaissait pas, on ne savait ni ce que nous sommes, ni ce que nous pensons, ce que nous sommes capables de faire. La plupart nous considéraient comme des étrangers. Ils sont restés surpris, quand ils se sont aperçus que nous étions aussi bons américains qu'ils le sont eux-même, et que l'Union n'a pas de citoyens plus dévoués que nous. Ils nous prenaient pour des retardataires ayant toujours les yeux tournés vers le passé; ils ont été bien étonnés de nous voir le regard sans cesse fixé en avant, et guettant constamment l'occasion favorable de nous lancer sur la grande voie du progrès.

Et puis, quelle affabilité! Quelle gracieuse façon d'entendre, de pratiquer la vie, d'exercer l'hospitalité! Ils avaient bien entendu parler vaguement de ces dernières qualités, mais ils s'attendaient à nous trouver raides, froids, comme ces pavvenus du hasard qui s'imaginent qu'il faut être solennel pour être convenable. Au lieu de cela, le sourire presque toujours sur les lèvres, l'absence complète de prétention, la simplicité du langage, le laisser-aller des allures, et cette franchise, cette bonhomie dans l'accueil, qui fait immédiatement comprendre aux gens, sans avoir besoin de le leur dire, qu'ils sont chez eux—la qualité que l'on rencontre le plus rarement dans l'exercice des devoirs de l'hospitalité. Aussi la glace a-t-elle été bien vite rompue entr'eux et nous, et ils nous ont su un gré infini de s'être si facilement et si vite ouverts à l'aise. Ces trois ou quatre mois-là nous ont bien servi; que de milliers d'articles de journaux d'incubrés depuis vingt ans que toutes les protestations les plus éloquentes de nos représentants au Congrès, depuis qu'ils y sont restés.

Nous ne savons plus qui—n'est-ce pas le Rév. Bacher?—a dit qu'il suffisait de quelques excursions des hommes du Nord au Sud et des hommes du Sud au Nord, pour balayer du pays l'esprit sectionnel qui y régnait depuis trop longtemps et faisait perdre la transmutable à la moitié des populations. Rien n'est plus vrai, et nous en avons fait mille fois l'expérience, l'an dernier.

Est-ce à dire que l'on ne nous ait adressé aucune critique, que l'on ait trouvé tout irréprochable chez nous? Non. Nous sommes mal gouvernés, mal administrés; il n'est pas besoin d'habiter, des années, notre ville, pour s'en apercevoir; il suffit de parcourir nos rues, le jour, et, surtout, la nuit, pour s'en apercevoir. Mais tout cela est racheté par tant de qualités, partant d'affabilité! On oublie bien vite le mal pour ne songer qu'au bien, qui le dépasse de mille coudées et arrive presque à l'anéantir.

Il y a deux ans à peine, une foule d'habitants du Nord étaient parfaitement convaincus qu'il n'y avait rien à faire pour eux au Sud et, surtout, en Louisiane; interrogez maintenant les mêmes hommes—vous en rencontrerez un grand nombre qui regrettent d'être enchaînés là-bas par des relations d'affaires et de familles; s'ils en avaient le loisir, ils déserteraient bien vite et viendraient planter leurs tentes parmi nous. Nos campagnes, surtout, ont un attrait irrésistible et leur sol est d'une merveilleuse fertilité. Les agriculteurs, les spéculateurs du Nord ont visité, depuis dix-huit mois, tous les coins et recoins de l'Etat; ils en connaissent les côtés faibles et les côtés forts; ils savent où il faut acheter, ce qu'il faut cultiver, là où l'on doit faire le fermage ordinaire, là où l'on doit s'adonner, avant tout, à l'élevage.

Penser-t-on que l'Exposition de 1884-85 n'a pas puissamment contribué à attirer l'énorme quantité d'immigrants de toutes origines qui sont en train de transformer le Sud-Ouest de la Louisiane? Nous approuvons et nous, sincèrement, énergiquement, les efforts des journaux de la ville et des campagnes, ainsi que ceux de nos sociétés d'immigration, mais à quoi tout cela eut-il abouti, sans les excursions pavvenues par notre grand rendez-vous industriel et agricole de l'an dernier? En examinant par eux-mêmes, les étrangers en ont appris cent fois plus que par la lecture des articles de la Presse et des brochures des agents dispersés au loin.

Nous avons voulu lire, dans les feuilles qu'ils rédigent au Nord et à l'Ouest, les impressions des journalistes qui étaient, dernièrement, parmi nous. Rien d'intéressant, d'allêchant comme ce qu'ils ont écrit sur nous, sur nos mœurs, sur nos ressources agricoles et manufacturières, sur notre hospitalité, jusque sur notre cuisine, un des plus grands attraits de notre existence néo-orléanaise: il y a là de quoi engager des milliers de lecteurs à venir nous visiter.

Nous ne pouvons donc qu'approuver la mesure prise par la Direction de l'Exposition; elle lui portera bonheur aussi bien qu'à la Nouvelle-Orléans. Toutes les deux en ont besoin.

Voyez l'annonce de l'Opéra.

LOUISIANE.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 9 janvier:

Les délicieuses journées d'une température de printemps ont disparu soudainement jeudi soir, et depuis lors l'hiver avec toutes ses rigueurs a affirmé ses droits. Il fait froid, froid pour même, comme l'on dit, froid à un tel point que le chemin est glacé et que bouchers et boulangers gardent le coin du feu et laissent à leurs clients le soin de se procurer leurs aliments le mieux qu'ils peuvent. Heureusement encore que le temps se maintient au beau.

—La séance mensuelle du juri de police a eu lieu lundi dernier, sous la présidence de l'honorable B. Lapice. On s'est occupé de la construction d'une nouvelle levée dans le 1er et le 6me districts, et MM. A. Bourgeois et P. Schepp ont été autorisés à s'entendre avec les ingénieurs d'Etat à cet effet.

Quant à la proposition du juri de police de St Jean Baptiste concernant la ligne de délimitation entre les deux paroisses, elle n'a pas reçu un accueil favorable et, à moins que les cours n'en jugent différemment, il n'est pas probable que la paroisse St Jacques agite de sitôt cette question.

En réponse à l'appel qui lui était fait par la paroisse St Charles, le juri de police a fait une allocation de 300 piastres qui devront être employées à consolider la levée Davis.

La permission d'insérer une dalle dans la levée, en face de l'habitation Ferme Modèle, a été accordée à M. Eugène Jay.

—Lundi après-midi, vers 4 heures, le feu s'est déclaré dans une maison située sur l'habitation Maspéro (Ste Cécile) et occupée par M. S. A. Poché, et, en peu d'instants l'a réduite en cendres.

Les flammes, activées par un vent violent, firent des progrès si rapides, que les infortunés locataires n'eurent le temps d'enlever ni meubles ni linge.

On nous dit que, pour comble de malheur, M. Poché a perdu $900 en argent, qu'il avait dans une armoire.

Une liste de souscription a été ouverte pour les incendiés, et nous avons l'assurance que la générosité bien connue des habitants de St Jacques saura venir en aide à cette famille si rudement éprouvée.

—Les sœurs de la Ste Famille nous prient de remercier, en leur nom ainsi qu'en celui des orphelins qui leur sont confiés, les personnes qui ont bien voulu les aider à organiser et à mener à bonne fin leur fête de charité.

—Depuis quelques jours, chacun s'empresse de régler ses comptes avec l'Etat et la paroisse, et le percepteur de taxes ne manque pas de besogne. En ceci on a raison, car, depuis le 31 décembre, celui qui a négligé de payer cette dette, s'est volontairement imposé une pénalité de 1 pour cent par mois sur les propriétés foncières et de 3 pour cent sur les biens meubles.

Ceux qui ne désirent pas avoir, bientôt, leurs propriétés mises en vente par l'Etat, doivent se hâter de payer leurs taxes.

—Marié, à l'église St Michel, samedi, 2 janvier 1886, M. Eugène Jay à Mme Vve Arthur Jay.

Le *Fermier Louisianais*, Nlle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 9 janvier:

Tout change en ce monde; ce qui est, aujourd'hui, la richesse d'une ville, la cause principale de sa prospérité, peut se modifier de telle sorte que demain tout ait disparu. La Nlle-Ibérie passe maintenant par cette crise, un peu par sa faute, car si elle l'avait voulu, si elle avait su profiter de ses avantages, nul doute que le marasme relatif dont elle souffre ne lui serait jamais advenu. Nulle communauté, aussi favorisée qu'elle soit par sa situation ou les circonstances, ne saurait prospérer indéfiniment par le seul commerce: il faut lui adjoindre le travail varié et constant que procure la manufacture, car ainsi, tirant valeur des produits du sol, elle obtient et conserve une foule d'ouvriers qui sont l'âme de toute prospérité durable. Que n'a-t-on pas dit, écrit et prôné pour que des manufactures s'établissent dans notre ville! Que n'a-t-on pas essayé pour que d'elle rayonnassent de bonnes routes vers des toutes les directions! Enfin, que n'ont pas fait, parfois à leurs dépens, quelques-uns de ses hommes progressifs pour que de fait elle fût, a la fois, le centre commercial, manufacturier et vivace de la région du haut Teche! On a hésité, et maintenant tout est à refaire. On le peut, sans doute, mais il faut se hâter si on ne veut voir s'élever des rivalités puissantes, qui, énergiquement conduites, ne tarderont pas à lui enlever ce qui eût pu faire sa richesse et sa prépondérance. C'est aux hommes pratiques d'agir promptement, et c'est à toute la population qu'il importe de leur donner le plus énergique concours.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 9 janvier:

Les travaux agricoles sont repris sur quelques habitations où la plantation de la canne se poursuit activement, grâce au temps splendide dont nous jouissons.

Depuis que la navigation est ouverte aux gros bateaux, les marchands reçoivent, par chaque arrivage, de fort lots de marchandises, quoique les affaires commerciales aient considérablement diminué depuis quelques jours. Cependant, elles sont encore passablement actives et les rentrées se font passablement bien, s'il faut en croire ceux qui ont la malheureuse habitude de trop vendre à crédit.

—La journée la plus froide de la saison a été, sans contredit, celle d'hier. Tous les ouvriers des chantiers, des champs et des usines se sont vus forcés d'abandonner le travail. Après-midi, l'atmosphère s'est un peu radoucie, mais la glace n'a pas cessé de se former, et les orangers exposés au vent du nord sont complètement gelés.

—Le Bureau des écoles publiques de la paroisse, à sa dernière réunion, a fixé le nombre des écoles publiques à quarante-une, dont trente sont destinées aux blancs et onze aux personnes de couleur. Le corps enseignant se composera, cette année, de quarante-sept personnes. D'après le salaire accordé à chaque instituteur, la dépense mensuelle s'élèvera à $1,575 00.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St. Tammany, du 9 janvier:

La forte pluie de samedi dernier a fait monter le Bogué Falaya d'environ douze pieds, et il en résulta la mort d'un nombre considérable d'animaux. Le grand pont de Covington était submergé, dimanche, et on a craint qu'il ne fût emporté, mais il a résisté à la pression exercée, du 2 janvier:

Sur la propriété Conway, à M. Boirne, on a fait 800,000 livres de sucre.

Sur Orange Grove, au même, on compte sur 1,000,000.

La récolte Clark est de 1,275,000. Sur la propriété Donaldson; elle est de 725,000.

Ajoutons à ces chiffres 2,000,000 sur New Hope, 1,450,000 sur Armant et Valcour Aime, 1,182,000 à la sadinerie St-James, et nous avons, pour le compte de M. Beirne, un grand total de 9,207,000 livres.

—Celle de M. James Teller est de 1,000,000 de livres de sucre et de 1800 barils de mélasse.

Sur Peytavin, on est arrivé à 2,300,000 livres.

—St-Elisabeth, au Capt. Nolan, a produit 400,000 livres de sucre et 657 barils de mélasse.

—Sur St-Emma, à M. Searing Taylor, le rendement est de 1,060,000 de livres, et chez M. Buckner (Cresent), 1,100,000.

—Mme Israël, sur Saulsburg, 1,000,000.

—Sur la propriété Stevenson Claiborne, paroisse Iberville, 25 acres ont été perdus par la gelée. On a fait 500,000 livres.

Chez MM. Trahan et Daigle, 435 boucants, de 1300 livres chacun.

—M. Wilson, un des fermiers tenanciers de Grove Hall, a obtenu 233 tonnes de cannes de 32 acres.

—M. Louis Duhon a récolté 1720 tonnes de cannes de 55 acres.

—La récolte d'Evan Hall est de 2,400,000 livres; celle de M'Manor, de 1,300,000.

—M. J. P. Kock a fait 2,400,000 livres, sur Belle Alliance, et le Capt. G. G. Lauve, sur Soudia, 219 boucants.

Nous publierons, demain, la suite de nos nouvelles de la Louisiane.

Trois spectacles de l'Opéra sont annoncés dans nos colonnes.

La *République Française* du 29 décembre:

Réunions, en quelques chiffres, le résultat des élections du département de la Seine:

Tandis qu'au 4 octobre il y avait eu 434,000 votants, et 378,000 au 13 décembre, il n'y en a eu, le 27 décembre, que 337,000. La diminution de plus de 40,000 d'un scrutin à l'autre n'a rien d'étonnant. Si Paris avait de nouveau des députés à élire en janvier ou février, le nombre des votants tomberait bien plus bas encore. Cette fois il n'a pas dépassé 60 pour 100 des inscrits.

Les nouvelles abstentions n'ont point porté également sur les trois listes dont chacune représentait un parti politique. Comme à l'ordinaire, les réactionnaires, fortement organisés, ont perdu relativement peu de voix: d'une moyenne de 85,700 ils sont descendus à une moyenne de 82,500, avec une différence d'un peu plus de 3,000 voix.

La liste de la "pure radicale socialiste" semble, au premier abord, avoir énormément gagné: le premier de la liste a au delà de 162,000 voix, au lieu de 139,000, et le dernier 154,000 au lieu de 115,000. Mais il faut observer qu'un premier tour de scrutin les gauches et extrêmes étaient représentées par d'autres listes encore que celle de la presse radicale socialiste; il y avait la liste Maujan; ou du Comité central, la liste Joffrin ou du parti ouvrier. Les trois listes ensemble avaient réuni 164,000; la liste unique en a maintenant 158,600 en moyenne; c'est donc, au fond, une perte d'environ 5,000 voix, perte tout à fait insignifiante d'ailleurs. Le fait est que les adhérents de MM. Maujan et Joffrin paraissent, d'après ces chiffres, avoir voté en masse pour la liste que patronne M. Clémenceau. C'est assurément un triomphe pour M. Clémenceau, mais qui pourra lui coûter cher. En somme, sa liste, sans atteindre la moitié des suffrages ou la majorité absolue, s'en rapproche sensiblement: 47 pour 100.

Pourquoi le cacher? C'est la liste de la "presse républicaine", c'est notre liste qui a le plus souffert des abstentions. Au premier tour, nous étions partagés en "Alliance" et en "Association", avec deux listes, dont la première obtenait une moyenne de 73,600 voix et la seconde de 38,000. Nous pouvions donc espérer gagner cette fois sur notre liste unique 113,000 suffrages. Nous n'en comptons (toujours en moyenne) que 96,600. Différence: 16,400. Cela prouve que nos amis n'ont pas autant de zèle que les électeurs des gauches extrêmes, ou bien qu'ils ont bien plus de peine que ceux-ci à oublier des divergences secondaires pour s'entendre au moment de la lutte.

Ce n'est pas fort réjouissant, certes! Comme on ne saurait corriger d'un défaut que si on le connaissait, nous n'hésitons pas à parler franchement. Un parti politique doit savoir se critiquer lui-même.

Et que l'on ne vienne pas nous objecter que si tous nos amis avaient voté pour la liste unique nous n'aurions pas moins été battus. Evidemment! Mais ce n'est pas en s'abstenant qu'on apprend à vaincre, et nous entendons bien arriver à vaincre, et même dans peu de temps. Paris ne restera pas infodé à MM. Millerand, Achard et Brialon.

Environ 400 brigands dacoïts, avec 2 canons, ont attaqué, le 21, à 15 milles au-dessous d'Ava, en Birmanie, un détachement de cavalerie anglaise.

Le *Standard*, de Londres, rappelle une conversation que son correspondant de Paris a eue avec Than-Gyet-Waun-Donk-Min, l'envoyé de Birmanie, et dans laquelle celui-ci lui a dit:

"Pour les Anglais, remonter l'Irrouaddy et détrôner le roi était chose assez facile; mais la tâche en face de laquelle ils se trouvent, actuellement, est une autrement difficile. Ce qui m'étonne, c'est que les Anglais ne semblent pas s'en douter;—au contraire,—et s'imaginent, parce qu'ils sont maîtres de Mandalay, qu'ils sont maîtres du pays. On ne pourrait concevoir une plus grave erreur. Les ministres birmans, qui, à Mandalay, peuvent déclarer aux Anglais être en mesure de gouverner le pays, sans avoir de roi, les trompent étrangement, car, du jour du départ du roi Thibô, leur pouvoir a disparu.

"Ces ministres, pour obéir à M. Bernard, peuvent publier des décrets et faire honnêtement leurs efforts, pour pacifier le pays, cela ne servira de rien; on rira de ces décrets et non-seulement les gouverneurs de provinces, mais le dernier chef de district n'en tiendra pas compte. J'ai vu dans un rapport du colonel Hadens, que les dacoïts étaient répandus partout, et, connaissant mon pays comme je le connais, je peux vous affirmer que si quelque prince du sang royal n'est pas promptement placé sur le trône de Mandalay, le brigandage deviendra universel.

Le ministre de la marine vient de soumettre à l'examen de l'état-major général, un plan d'organisation de la défense des côtes, à peu près semblable à celui que vient d'adopter l'Amirauté anglaise, pour la défense des côtes d'Angleterre.

D'après ce plan, il serait question, paraît-il, de créer un nouveau port sur la Manche. On reprendrait les études, qui avaient été faites, autrefois, dans la baie de la Fresnaie, près de Matignon.

D'après les ingénieurs, il serait facile, et relativement peu dispendieux d'établir, à l'entrée de la baie de La Fresnaie, deux jetées insubmersibles: l'une, ayant son point d'attache du côté du fort La Latte (pointe de la Cierge); l'autre, du côté de Saint-Cast (pointe de La Corbière.) En dédans de ces jetées, dans les plus basses mer, on obtiendrait encore un tirant d'eau de 8 à 9 mètres. L'entrée serait très facile et accessible à toute heure de marée. On y réunirait une station de torpilleurs et quelques croiseurs à marche rapide, toujours prêts, en cas de besoin, à se porter sur les points menacés de la côte.

Ce port servirait en même temps au commerce, et surtout aux Messageries maritimes, qui désirent, dit-on, trouver sur le littoral breton un port d'accès facile et ne fatiguant pas leurs navires.

Pour relier ce port aux lignes ferrées de Charbourg à Brest et de Paris à Brest, il suffirait d'un tronçon de chemin de fer de 13 kilomètres.

A l'exemple du ministère de la guerre allemand, l'état-major général français a préparé un projet d'établissement d'écoles à feu sur des aérostats militaires captifs ou libres. L'école de Bourges fournirait le personnel en hommes et en officiers, et les épreuves auraient lieu au camp de Châlons, mais il est nécessaire d'obtenir du Parlement des crédits à cet effet.

Le commerce français à l'étranger.

Le ministre du commerce vient d'adresser la circulaire suivante aux présidents des chambres de commerce:

Paris, le 26 décembre 1885.

Monsieur le président,

Depuis longtemps, mon département se préoccupe des conditions faites à notre commerce d'exportation par la concurrence, chaque jour plus active, de l'industrie et du commerce étranger. Dans le but de remédier à cette situation, attribuée tout d'abord à l'absence de renseignements sur les débouchés à développer ou à ouvrir à l'extérieur, un de mes prédécesseurs sans renoncer à la publication des *Annales du Commerce extérieur*, décida en 1877, la création d'un recueil mensuel: le *Bulletin consulaire français*, destiné à vulgariser les rapports commerciaux adressés au ministre des affaires étrangères par les agents diplomatiques et consulaires de la France. Bientôt après, la périodicité trop espacée de ce bulletin mensuel détermina la création, en 1883, d'un journal hebdomadaire, le *Moniteur officiel du commerce*, dont le principal objet est de répandre les renseignements d'un intérêt plus immédiat, consenus dans les correspondances des consuls, tant français qu'étrangers, ou provenant de toutes autres sources d'informations. Stimulé par la publicité donnée à ses travaux, notre personnel consulaire a doublé d'efforts et s'est associé aux vues de mon département en fournissant en outre des renseignements particuliers à ceux de nos nationaux qui les ont demandés.

D'autre part, le gouvernement s'est appliqué à favoriser la création de chambres de commerce françaises à l'étranger, et sur la proposition que j'en fis, comme rapporteur à la commission du budget, un crédit spécial a pu, en 1885, être réparti entre un certain nombre de chambres de commerce pour contribuer à la fondation de musées commerciaux.

Mais en dehors de ces sources officielles de renseignements, et dans la sphère de l'activité commerciale proprement dite, l'initiative privée n'a-t-elle pas à s'exercer de son côté pour recueillir des informations sur les lieux mêmes, étudier les goûts des consommateurs sur les divers marchés, faire connaître et apprécier les produits de notre industrie, étendre nos relations existantes et en établir de nouvelles? Déjà sans doute des associations se sont fondées dans le but de favoriser l'établissement de nos jeunes compatriotes à l'étranger et d'y développer notre commerce.

Mais ces tentatives, dont les initiateurs ont droit à toutes nos sympathies, ont besoin d'être accompagnées et soutenues par d'autres mesures. Nos concurrents nous donnent à cet égards des exemples qui méritent d'attirer particulièrement notre attention. Comprenant que les efforts individuels ne peuvent exercer qu'une action restreinte et facilement épuisée, ils ont eu recours au principe de l'association. C'est ainsi que plusieurs maisons appartenant à des spécialités différents se concertent pour envoyer à frais communs des agents munis d'échantillons.

Le développement de cette combinaison a donné naissance au système du voyage collectif, effectué le plus économiquement possible par un groupe de voyageurs de commerce chargés de représenter les industries d'une région ou même de tout un pays. Une seule association a organisé ainsi, en cinq années cent cinquante-six voyages collectifs dont plusieurs vers les contrées les plus lointaines et les moins connues du globe. Cette même société, combinant son action avec celle d'une autre association de même nature, s'occupe en ce moment même de l'armement d'un navire chargé de collections d'échantillons choisis et de marchandises de vente constituant une sorte d'exposition flottante, et qui de nombreux représentants de commerce vont présenter dans les ports du Nord de l'Afrique et du Levant.

Ces faits, qui montrent combien la concurrence étrangère est ardente, imposent à nos industriels et à nos commerçants un redoublement d'efforts. J'ai cru devoir les signaler d'une manière toute spéciale à l'attention des chambres de commerce dans le double but de provoquer leurs délibérations sur cette matière, dont le haut intérêt ne saurait échapper, et de demander leur avis sur l'utilité d'une révision dans laquelle leurs présidents ou des délégués choisis par elles se rencontreraient à Paris pour examiner ensemble et apprécier la situation.

De toutes parts, autour de nous, les nations s'efforcent de réserver leurs marchés intérieurs, mais partout aussi la surabondance de la production les oblige à chercher des débouchés au dehors. Dans cette lutte pour la conquête des marchés plus étendus, le prix appartiendra à ceux qui, joignant la persévérance à l'activité, ne reculeront pas devant les difficultés des premières tentatives.

Il importe donc que, chacun dans notre sphère, nous nous mettions promptement et résolument à l'œuvre. Il s'agit, vous ne l'ignorez pas, d'une question dont la solution intéresse à la fois la prospérité de nos industries, le bien-être des travailleurs et l'avenir du commerce français.

Recevez, monsieur le président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le ministre du commerce,
LUCIEN DAUTRESME.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier marchand-tailleur, rue Carondelet, No. 44, entre Gravier et Union.

La *Voz de Galicia* publie la lettre suivante que lui a adressée M. Carvajal, ancien ministre de la République espagnole:

"La mort du roi Alphonse a suscité sur le terrain du droit diverses questions, dont une est très grave.

"Outre que la Constitution n'a pas prévu le cas où le roi, en mourant, ne laisse que des filles et sa femme enceinte, comme c'est le cas aujourd'hui, il y a une certaine apparence arbitraire dans la situation actuelle, car l'abdication de la reine Isabelle II n'a jamais été publiée.

"On en ignore les termes; de plus, ni Alphonse ni sa mère n'ont prêté serment à la Constitution, et, de plus, une abdication n'est pas égale à une renonciation.

"Il y a d'autres exemples dans l'histoire que des rois ont repris la couronne après avoir abdiqué en faveur d'un fils mort plus tard.

"Si je pouvais m'expliquer conformément au droit monarchique, je dirais qu'au lieu de cette question incertaine et ambiguë: "Qui est le roi d'Espagne?" au lieu d'ériger entre la personnalité de la jeune princesse des Asturies, et le fruit caché dans le sein maternel de la veuve d'Alphonse XII, le droit est du côté d'Isabelle II."

Cette lettre est d'autant plus curieuse—dit le *Temps*—que M. Carvajal, malgré ses opinions républicaines bien connues, a accepté de défendre devant le conseil de guerre l'équipage du duc de Séville en faveur de la reine Isabelle.

La signature du protocole concernant les possessions de l'Allemagne et de la France sur la côte occidentale de l'Afrique et dans l'océan Pacifique, a eu lieu, à Berlin, le 24 décembre

Dans la précédente Chambre des communes d'Angleterre, les catholiques étaient au nombre de 60; ils sont maintenant 83. L'Irlande en a élu 79; l'Angleterre, 3; l'Ecosse, 1.

D'après la *correspondance coloniale et politique*, aux termes du traité conclu entre le lieutenant Schmidt et le sultan de Sofia, la Société allemande de l'Ouest africain devient non-seulement maîtresse du sol, mais encore elle peut en agir à sa guise avec les indigènes, lesquels perdent, à son profit, tout droit de propriété.

"L'avenir apprendra, dit la *Gazette universelle*, l'importance qu'il convient d'attacher à ces traités de ce genre."

On mande, de Vienne, au *Times* de Londres, que, à l'occasion de l'anniversaire de l'exécution de l'archiduc Maximilien, des placards contenant des insultes pour l'Autriche ont été affichés sur les portes de la maison qu'habite à Gênes M. Scherzer, consul général d'Autriche-Hongrie. M. Scherzer a reçu, en outre, plusieurs lettres de menaces et, pour assurer sa sécurité, les autorités de la ville ont dû établir près du consulat un poste de police.

La Gazette de l'Allemagne du Nord (ultra-officieuse), annonce que le traité de commerce entre l'empire d'Allemagne et le Sultan de Zanzibar a été signé le 20 décembre.

Ce traité tient particulièrement compte des vœux du commerce hambourgeois, plus spécialement intéressé dans la question, ainsi que des intérêts des nouvelles acquisitions de la Compagnie Est-Africaine, en ce sens, que certains articles, tels que les machines agricoles, les instruments et l'exploitation des chemins de fer et des tramways, destinés aux pays placés sous le protectorat allemand, y pourront entrer absolument exempts de droits.

Le *Daily News* de Londres apprend que le sultan du Maroc vient de faire promulguer un décret, rapportant tous les privilèges dont jouissait, depuis vingt ans, la population israélite du Maroc, grâce à l'intervention de feu sir Moses Montefiore.

Les israélites ont l'intention d'en appeler aux puissances européennes, afin de prévenir les conséquences désastreuses que pourrait avoir, pour leurs biens et pour leur commerce, la mesure décrétée par le sultan.

Le *Journal officiel* a promulgué le décret suivant:

"Art. 1er.—Les cidres, poirés et hydromels sont admis dans les entrepôts publics de boissons et liquides de la ville de Paris.

"Art. 2.—Un décret déterminera le tarif des droits d'entrepôt à percevoir sur lesdites boissons. Toutefois, en ce qui concerne l'entrepôt provisoire de Bercy, il sera statué par un arrêté préfectoral, approuvé par le ministre des finances."

On commence à s'occuper de la construction d'un chemin de fer de Bruxelles à Cette ligne ramènerait à travers la Belgique une grande partie du trafic de l'Allemagne centrale, qui passe actuellement par la France et la Hollande.

Les projets de ce chemin de fer existent depuis longtemps, et l'Allemagne a déjà, en 1874, accordé la concession sur le territoire allemand.

Le choix d'Anvers comme escale des steamers transatlantiques allemands nécessite la construction de cette ligne, qui raccourcirait de moitié le trajet d'Anvers à Mayence.

Il est sérieusement question, paraît-il, de créer un nouveau département de France, qui serait celui de Seine-et-Yonne.

Il comprendrait, outre l'arrondissement de Sens, les cantons de Villeneuve-sur-Yonne, de Montereau (Seine-et-Marne), et de Courtenay (Loiret).

Un document officiel, qui vient d'être publié, à Londres, établit approximativement les frais des expéditions anglaises au Soudan, ainsi que la construction du chemin de fer entre Souakim et Berber.

La première expédition au Soudan, en 1884, a coûté au Trésor anglais 352,352 livres sterling; la deuxième, de 1885, 2,127,762 livres, et la construction du chemin de fer, 865,369 livres, ce qui représente un total de 3,345,483 livres, soit de plus de 83 millions de francs.

D'après une intéressante publication du bureau fédéral de statistique, le nombre des Suisses à l'étranger s'élève actuellement à 234,000. En France, 66,281; en Alsace-Lorraine, 4,000; en Allemagne, 24,513; en Autriche-Hongrie, 6,714 en Angleterre, 3,466; en Italie, 12,000; en Belgique, 800; en Espagne, 151; à Monaco, 200; aux Etats-Unis, 83,621; dans les autres pays américains, 34,153; en Afrique, 3,456; en Australie, 2,300; en Asie, 800.

Un spécialiste, qui s'est fait une réputation par l'invention d'une méthode, pour l'éducation des idiots, M. Hippolyte Vallée, est mort, récemment, à Paris.

La commission du recensement de France a proclamé les résultats de l'élection qui a eu lieu, le dimanche 20 décembre, dans le département de Tarn-et-Garonne.

On obtient: MM. Prax-Paris, réactionnaire, 31,084 voix (élu); Arnaud, dito 31,019 (élu); Trubert, dito, 30,-30,966 (élu); Laserre, républicain, 30,-791 (élu).

Viennent ensuite: MM Brunel, réactionnaire, 30,670 voix; Cambe, républicain, 30,505; Chabrié, dito, 30,409; Flamens, dito, 29,810.

On mande, de Saint-Pétersbourg, que le gouvernement va consacrer une somme de 2 millions de roubles aux travaux à exécuter, en 1886, dans le port de Windavsk, en vue de l'augmentation du nombre de navires formant l'escadre russe dans l'océan Pacifique.

La Monnaie de Paris frappe, en ce moment, des piastres d'argent, pour l'Indo-Chine.

La commande ne laisse pas que d'être assez avantageuse.

C'est une manière comme une autre, de se débarrasser du stock d'argent qui encombre la France.

M. Robb, sénateur de l'Etat de New York, vient d'arriver à Paris en vue d'étudier sur place la législation forestière de la France, notamment en ce qui concerne le reboisement.

Le ministre de l'agriculture a donné à M. Robb toutes les facilités pour mener à bonne fin la tâche qu'il a entreprise.

Décédé à Houston, (Texas) PHILIPPE DUMESTRE, natif de la Nlle-Orléans, à l'âge de 37 ans.

Les journaux de Plaquemines, Iberville, sont priés de reproduire.

Les parents et amis de M. Jean Dumestre, si bien connu à la Nlle-Orléans pour son honorabilité, seront péniblement surpris d'apprendre la mort prématurée de son fils Philippe Dumestre à Houston. (Texas).

13jan—1f

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

CHARLES F. GONTHIER.
Marchand Tailleur,
A ouvert, au No 44 de la rue Carondelet, entre Gravier et Union, un magasin, dont son père M. P. GONTHIER, cédevant coupeur en chef chez M. Léon Godchaux, aura la direction. Il sera heureux d'y recevoir ses amis et le public.
Il vient de déballer une partie de son stock d'étoffes les plus récentes et choisies avec soin.
30 août—1f

MANTEAUX
Nous offrirons cette semaine de véritables BARGAINS en tous genres de
MANTEAUX et de SURTOUTS,
Aussi en
MARCHANDISES de NOEL,
Telles que gants de peau, Mouchoirs à initiales en soie et en toile, Satinels, Extraits et divers articles de fantaisie.
Soieries noires et en couleur, Satins, Velours, etc.
Nous offrirons aussi notre fonds choisi de
TAPIS
à des prix réduits.
Venez examiner nos marchandises et vous assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs.
R. & W. CRONIN,
20déc—3m 141 rue du Canal.

L'Association de Bienfaisance Mutuelle du
PÉLICAN
—DONNERA UN—
Grand Bal Paré et Masqué
—DANS LA—
SALLE DE L'OPÉRA,
Samedi, 30 janvier.
ENTRÉE.....UN DOLLAR
On peut obtenir des invitations pour dames en s'adressant aux membres qui dans la salle No 51, rue Bienville.
Le privilège de la buvette, du restaurant, etc., sera vendu à l'encan DIMANCHE, 24 du courant, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, par Placide J. Specr, encanteur.
10janv—10,17au30

Avis.
Les souscripteurs de l'Asile de la Société de BIENFAISANCE des Orphelines sont priés de se réunir LUNDI, le 18 courant 1886, pour élire un Conseil de Direction pour l'année courante. La réunion aura lieu à l'Asile, Orphelines, rue Magazine, entre Nyades et Peters, vis-à-vis la rue Léontine, de midi à 2 heures de l'après-midi.
E. E. HODGSON,
6janv—10f Secrétaire.

Véritable Coke de Gaz
A 35 SOUS LE BARIL.
Une grande quantité de ce coke vient d'être reçu et est en vente chez
W. G. COYLE & CIE.
47 rue Carondelet,
3jan—7f coin de la rue Union.

COKE! COKE!! COKE!!!
GAB. VILLERÉ,
Antrefois VILLERÉ & HÉBRARD.
Agent de la Sadby Coal Co. Marchand de Charbon et de Coke de Pittsburg et du Tennessee. Seul agent de l'Arkansas Steam Smokeless Coal.
Bureau, 173 rue Commune. 1er jan—1m

Hôtels Restaurants &c.
SAM. BANDERA,
Le Roi des Huitres.
Propriétaire du
Royal Oyster Saloon et Resta